



Geothermie Caraïbes

Phase II

INITIATION D'UNE POLITIQUE CARIBÉENNE DE DEVELOPPEMENT DE LA GÉOTHERMIE

Projet Géothermie Caraïbes

L'initiation d'une politique régionale pour le développement de l'énergie géothermique dans les Antilles a été engagé récemment par le projet «Géothermie Caraïbes».

Lancé début 2008, le projet «Géothermie Caraïbe» s'est achevé en Juin 2009, pour un coût total d' 1,15 M € financé dans le cadre du programme INTERREG IIIb Caraïbes. La phase II du projet a débuté en mai 2012 et durera deux ans.

Soutenu par la Région Guadeloupe - chef de file du projet – la phase I du projet intégrait les partenaires suivants: la région Guadeloupe, la Martinique, l'ADEME (Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise), le BRGM (Bureau de recherches géologiques et Minières), et la Dominique.

La première étape du projet visait à compléter les connaissances acquises en matière de géothermie à Wotten Waven situé dans la vallée de Roseau, et de préparer un programme de forage exploratoire, la première étape dans le développement de la géothermie à la Dominique; les objectifs fixés à moyen terme étant la production d'électricité par la géothermie pour couvrir les besoins de l'île dans une conjoncture économique favorable et d'exporter le surplus d'électricité produite par des câbles sous-marins au nord de la Guadeloupe et au sud de la Martinique.

La première phase du projet a créé une dynamique et posé les bases d'une coopération. L'objectif de la deuxième phase est maintenant de définir une méthodologie pour créer de bonnes conditions pour le développement de projets d'énergie géothermique dans la région des Caraïbes. Tous les aspects des projets doivent être pris en compte, comme les questions environnementales, le fonds de garantie couvrant les risques géologiques, la communication, la distribution d'électricité, le renforcement des capacités ...

Les travaux seront basés sur des cas concrets, avec comme objectif: retranscrire les conclusions technique dans l'usage général et les partager entre tous les partenaires.

INTERREG : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Interreg IV «Caraïbes» est un programme de coopération financé par le Fonds européen de développement régional (75%), le solde étant financé par les régions françaises de la Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Les objectifs du programme Interreg sont de contribuer à un développement harmonieux, concerté et durable de la région des Caraïbes, afin de favoriser les synergies et les complémentarités possibles entre les pays de la zone, d'accroître le développement social et économique et de créer des partenariats gagnants gagnants. Interreg IV apporte son soutien via des outils de coordination et d'action politique afin de permettre aux régions de surmonter leur isolement, ce qui est essentiel au bien-être de leur développement économique, social et environnemental.

Les partenaires tiers (autres que les régions européennes) sont invités à participer à des projets financés au titre du programme Interreg: presque tous les pays confrontés à la mer des Caraïbes sont concernés.

CHIFFRES CLE

8 Le nombre de partenaires, institutionnels et industriels qui ont déjà rejoint le projet

8,5 M€

Le budget déjà alloué aux tâches spécifiques du projet



Fig 1 : Vallée de Roseau - Dominique

Tâches incluses dans la phase 2 du projet GC

Item 1 – Excellence environnementale

-Rédaction d'un guide de préconisations pour l'intégration environnementale réussie des projets de géothermie en contexte insulaire et/ou tropical. Ce guide abordera toutes les facettes de l'évaluation environnementale d'un projet (des impacts physiques sur les milieux jusqu'à la concertation avec les populations riveraines).

-Réalisation d'études support ou d'accompagnement sur Wotten Waven, Bouillante et en Martinique pour la rédaction du guide

Item 2 – Production et Distribution d'électricité

-Définition d'un programme de MDE-PDE (Maîtrise de la Demande en Electricité – Production Décentralisée d'Electricité) à l'échelle des territoires concernés par la proposition selon les méthodologies développées par l'ADEME

-Analyse des aspects juridiques de l'interconnexion électrique par câbles sous-marins Guadeloupe-Dominique-Martinique pour le transport d'électricité d'origine géothermique produite en Dominique.

Item 3 – Programme caribéen de développement de la géothermie

-Réalisation d'un état des lieux des travaux menés en géothermie ces trente dernières années sur la zone caraïbe et définition d'un programme détaillé d'actions à conduire à l'échéance d'une quinzaine d'années.

-Etude de la mise en place d'un dispositif financier pour les phases initiales des projets et de couverture du risque géologique sur la base des initiatives existantes comme le GeoFund et Argéo conduites par la Banque Mondiale.

Item 4 – Communication

-Conception d'outils d'information génériques sur la géothermie

-Organisation d'une journée technique géothermie en 2012 intéressant les responsables politiques, techniques et administratifs de l'espace caraïbe et d'Amérique Centrale ainsi que les industriels.

-Définition d'un cahier des charges pour la réalisation d'une maison de la géothermie, l'une à Bouillante et l'autre à Wotten Waven, permettant de valoriser la relation entre géothermie et éco-tourisme.

Item 5 – Formation

Dans la perspective d'un développement de la géothermie à l'échelle de la Caraïbe, il s'agira de faire un bilan des compétences nécessaires et un état des lieux des capacités de formation existantes dans la Caraïbe en soulignant les synergies possibles avec les autres énergies renouvelables (éolien, solaire, hydroélectricité, biomasse).

Fig 2: Centrale de Bouillante en Guadeloupe



Rejoindre le projet

Qui? Institutionnels? ONG, associations, industriels, peuvent candidater à condition d'être basés dans un pays de la Caraïbe.

Pourquoi? Le projet GC II est une occasion de partager des données techniques, financières et institutionnelles sur le développement de la géothermie dans la Caraïbe. Les participants auront accès à tous les résultats des études incluses dans le projet.

Le partage de données permettra d'améliorer le contenu des résultats. Les membres du projet auront aussi la possibilité de participer aux activités de networking et aux événements liés au projet.

Quand? Le projet a débuté en mai 2012 pour 2 ans. Les partenaires peuvent rejoindre le projet à tout moment. Cependant, une candidature anticipée permet d'engranger des bénéfices plus importants. En effet, une candidature tardive peut bloquer la participation à certaines études.

Comment? La participation financière n'est pas nécessaire pour entrer dans le projet: cela peut se limiter à la diffusion de documents d'appui, l'approvisionnement en données, mise à disposition de ressources humaines. La participation sera formalisée par un accord de participation spécifique (lettre d'engagement).

POUR EN SAVOIR PLUS

Contacts :

André BON
Directeur de l'environnement et du cadre de vie
E-mail : andre.bon@cr-guadeloupe.fr
Tel : +590 690 331 730

Frédéric GERARD
Chef de projet
E-mail : fgerard@explicit.fr
Port : +590 690 21 20 68